Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur
www.topcom.fr
Anne Sophie Valentin - valentin@topcom.fr
Carole Fouquet - 06 87 93 74 56 - fouquet@topcom.fr

Date limite d'inscription
VENDREDI 27 MAI 2022

TOP/COM grands prix consumer

TOP/COM GRANDS PRIX 22
CONSUMER

LE CONGRES

Après le 46ème TOP/COM GRANDS PRIX, 26ème dans sa version Corporate Business du mois d'avril, le TOP/COM GRANDS PRIX Consumer se déroule pour la 23ème année consécutive à Paris.

Le TOP/COM GRANDS PRIX Consumer 2022 aura lieu au mois d'octobre 2022.

Vous pouvez, en vous connectant sur **topcom.fr** tout savoir sur le dernier TOP/COM GRANDS PRIX et redécouvrir les moments forts des années passées.

Le TOP/COM GRANDS PRIX se déroule en deux étapes, la première est une sélection sur dossier par un jury. La seconde étape est la défense orale en vidéo des lauréats choisis par leurs jurys pour décrocher de l'or, de l'argent ou du bronze, le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression ou le Grand Prix du TOP/COM GRANDS PRIX. Il peut y avoir plusieurs trophées bronze, argent ou or dans la même section cependant un seul Prix Spécial de l'Expression et un seul Grand Prix sera remis dans chaque section.

Le palmarès du Congrès sera diffusé sur **topcom.fr**

Le programme détaillé du TOP/COM GRANDS PRIX Consumer 2022 sera disponible au mois de septembre 2022.

Patrice Legendre
Président TOP/COM GROUP

Les partenaires du TOP/COM GRANDS PRIX Consumer 2022

DÉCIDEURS MAGAZINE

TOP/COM NEWS

TOP/COM GIBORY

COMMENT PARTICIPER ?

Date limite d'inscription
VENDREDI 27 MAI 2022

Les TOP/COM/ GRANDS PRIX CONSUMER
sont proposés aux entreprises ou organismes qui mettent en place des stratégies et des réalisations de communication. Les conseils en communication peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

Trente six catégories représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Le jury peut attribuer pour chaque catégorie un ou plusieurs TOP/COM GRAND PRIX d'or, d'argent et de bronze. Chaque section est dotée d'un seul Grand Prix et d'un seul Prix Spécial TOP/COM GRAND PRIX de l'Expression.

Le dossier de participation comprend : Pour toutes les sections et catégories :
* une fiche d'identité de l'annonceur (entreprise ou organisme à l'origine de la stratégie ou de la réalisation)
* une question sur les objectifs et les cibles en précisant la cohérence avec la stratégie de l'entreprise et/ou la stratégie de communication
* une question technique portant sur les particularités de chacune des stratégies ou réalisations (mise en place des outils, plan média, durée, diffusion, budget résultats...) et détaillant la liste des moyens techniques disponibles pour leur présentation
* une question technique présentant les agences et/ou les prestataires qui ont participé à la mise en oeuvre

Le déroulé : Dès réception de votre inscription (en ligne sur notre site internet topcom.fr ou par email à valentin@topcom.fr ou fouquet@topcom.fr) et de son règlement, le dossier de participation vous sera adressé par e-mail. Ce dernier devra nous être renvoyé avant le vendredi 15 juillet 2022. Aucun délai supplémentaire ne sera attribué. Le jury se réunira en visioconférence.
La liste des lauréats sera rendue publique fin septembre 2022.
Les primés seront alors invités à défendre en vidéo leur dossier devant le jury de leur section. Ce dernier déterminera ensuite de l'ordre des lauréats : Grand Prix TOP/COM Grands Prix, TOP/COM GRANDS PRIX Or, Argent et Bronze. De plus, le jury décernera par section un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression.

La Remise des prix : Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Consumer, les TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis le en octobre 2022 de façon individuelle (date à confirmer).

Votre contact organisation : Anne Sophie Valentin - valentin@topcom.fr

Votre contact commercial : Carole Fouquet - fouquet@topcom.fr / 06 87 93 74 56

Les TOP/COM GRANDS PRIX Consumer valorisent les stratégies et les réalisations des acteurs du monde de la communication des marques et des produits grand public.

Trente six catégories représentent les différents domaines de la communication B to C et sont groupées en huit grandes sections.

LES 8 SECTIONS TOP/COM GRANDS PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 36 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE
1. Section Stratégie de communication	1*1 Marque 1*2 Produit
2. Section Stratégie Médias	2*1 Marque / Produit
3. Section Campagne	3*1 Publicité Plurimédias 3*2 Publicité TV / Cinéma 3*3 Publicité Presse 3*4 Publicité Affichage 3*5 Publicité Radio 3*6 Publicité Online 3*7 Publicité Réseaux Sociaux 3*8 Communication Réseau
4. Section Digital	4*1 Site Consumer / E-commerce 4*2 Portail / Communauté 4*3 Site Evénementiel Consumer 4*4 Site Dédié 4*5 Application Mobile 4*6 Web TV 4*7 Gaming 4*8 Dispositif Online 4*9 Podcast
5. Section Marketing	5*1 Relationnel 5*2 Promotionnel 5*3 Marketing Viral 5*4 Street Marketing
6. Section Relations avec les Publics	6*1 Relations Publiques : Evénement pour une marque ou un produit auprès du grand public 6*2 Relations Presse : Marque / Produit 6*3 Animation des Réseaux Sociaux
7. Section Design	7*1 Design Global 7*2 Logotype 7*3 Packaging 7*4 Architecture Commerciale 7*5 PLV / Merchandising 7*6 Web Design
8. Section Edition	8*1 Dispositif Editorial Consumer 8*2 Consumer Magazine et/ou Webzine Consumer 8*3 Plaquettes Commerciales / Catalogues

Inscrivez vous aux TOP/COM GRANDS PRIX Consumer 2022 :

Rentrent en compétition dans les sections et les catégories consumer, les stratégies et les actions de communication commerciales ou promotionnelles destinées à vendre la marque et les produits de l'entreprise auprès du grand public.

FICHE D'INSCRIPTION

LES 8 SECTIONS TOP/COM GRANDS PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 36 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT, BRONZE
1. Section Stratégie de communication	☐ 1*1 Marque ☐ 1*2 Produit
2. Section Stratégie Médias	☐ 2*1 Marque / Produit
3. Section Campagne	☐ 3*1 Publicité Plurimédias ☐ 3*2 Publicité TV / Cinéma ☐ 3*3 Publicité Presse ☐ 3*4 Publicité Affichage ☐ 3*5 Publicité Radio ☐ 3*6 Publicité Online ☐ 3*7 Publicité Réseaux Sociaux ☐ 3*8 Communication Réseau
4. Section Digital	☐ 4*1 Site Consumer / E-commerce ☐ 4*2 Portail / Communauté ☐ 4*3 Site Evénementiel Consumer ☐ 4*4 Site Dédié ☐ 4*5 Application Mobile ☐ 4*6 Web TV ☐ 4*7 Gaming ☐ 4*8 Dispositif Online ☐ 4*9 Podcast
5. Section Marketing	☐ 5*1 Relationnel ☐ 5*2 Promotionnel ☐ 5*3 Marketing Viral ☐ 5*4 Street Marketing
6. Section Relations avec les Publics	☐ 6*1 Relations Publiques : Evénement pour une marque ou un produit auprès du grand public ☐ 6*2 Relations Presse : Marque / Produit ☐ 6*3 Animation des Réseaux Sociaux
7. Section Design	☐ 7*1 Design Global ☐ 7*2 Logotype ☐ 7*3 Packaging ☐ 7*4 Architecture Commerciale ☐ 7*5 PLV / Merchandising ☐ 7*6 Web Design
8. Section Edition	☐ 8*1 Dispositif Editorial Consumer ☐ 8*2 Consumer Magazine et/ou Webzine Consumer ☐ 8*3 Plaquettes Commerciales / Catalogues

ANNONCEUR (ENTREPRISE/CLIENT A L'ORIGINE DE LA STRATEGIE/REALISATION PRESENTEE) :

Société(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Titre de la campagne **OBLIGATOIRE** :

Date de mise en place :

Personne chez l'annonceur représentant la candidature :
Nom : Prénom :
Fonction :
Tél :
E-mail :

Personne chez l'annonceur à qui doit être adressé le dossier :
Nom : Prénom :
Fonction :
Tél :
E-mail :

AGENCE(S) DE COMMUNICATION : (SI PLUSIEURS AGENCES, LES MENTIONNER)

Société(s) :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Personne chez l'agence représentant la candidature :
Nom : Prénom :
Fonction :
Tél :
E-mail :

Personne chez l'agence à qui doit être adressé le dossier :
Nom : Prénom :
Fonction :
Tél :
E-mail :

FACTURATIONA ADRESSER A :

Société(s) :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :
N° intracommunautaire impératif :
N° de bon de commande:

☐ MEMBRE TOP/COM PREMIUM
800€ HT x dossiers =
TVA 20% = TOTAL TTC = €

☐ NON MEMBRE TOP/COM PREMIUM
1040€ HT x dossiers =
TVA 20% = TOTAL TTC = €

Réglement grands prix consumer

Article 1 : Objet de la compétition

Le TOP/COM GROUP organise le TOP/COM GRANDS PRIX Consumer 2022.

Article 2 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute entreprise ou organisme ayant mis en place des stratégies ou des réalisations de communication dans les deux années précédant le Consumer 2022 correspondant à l'une des sections et catégories des Grands Prix. Chaque inscription peut se faire dans plusieurs catégories de chaque section. Les conseils en communication (agences, agences médias, prestataires...) peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

Article 3 : Sections et catégories

Trente six catégories représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression pourront être décernés. Pour chaque catégorie, un ou plusieurs TOP/COM GRANDS PRIX or, argent ou bronze pourront être attribués. Chaque inscription dans les catégories pour le TOP/COM GRANDS PRIX or, argent et bronze entre automatiquement en compétition pour le Grand Prix et le Prix spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'E pression de chaque section.

Article 4 : Jury

Le jury composé de trois personnalités au moins par catégorie se tiendra en visioconférence. Ce jury sera particulièrement attentif aux points suivants en fonction des catégories :cohérence de la communication avec la stratégie générale ; cohérence des réalisations avec la stratégie de communication ; adaptation du message et qualités d'imagination et de création : efficacité vis-à-vis des cibles ; évaluation des résultats. Il se déterminera au vu du dossier de participation. La liste des lauréats par catégorie sera rendue publique. Chaque primé sera alors invité à défendre en vidéo son dossier pendant 10 minutes devant le jury. Le jury décidera alors du classement des primés et attribuera les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. La défense orale pourra s'appuyer sur des éléments visuels.

Article 5 : Fiche d'inscription et dossier de participation

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche d'inscription et du règlement correspondant. Date limite de réception des dossiers de participation :
Vendredi 15 juillet 2022. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.
Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

Article 6 : Remise des prix

Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Consumer, les TOP/COM GRANDS PRIX Consumer d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis en Octobre 2022 de façon individuelle.

Article 7 : Droit d'inscription

Les frais de participation au TOP/COM GRANDS PRIX sont fixés à 800€ HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ;1040€ HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM.
Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr.
En dehors de la réduction de 240€ HT par dossier inscrit, les membres TOP/COM PREMIUM reçoivent :
Détail de l'offre pour 40€ par mois, soit 480€ TTC par an :
L' identifiant et mot de passe compris dans l'offre donnent accès sur www.topcom.fr aux différents contenus fermés du groupe :
- la lettre quotidienne TOP/COM NEWS avec les missions en cours de TOP/COM GIBORY
- les interviews et les archives très utiles pour les prospections et les réponses aux appels d'offre
- les présentations orales des primés du TOP/COM GRANDS PRIX avec les slides et les vidéos
- l'accès à la galerie des Agences de TOP/COM GIBORY et la présence de l'agence dans la galerie des Agences ouverte à tous avec un lien sur leur site.

Chaque entité juridique qui inscrit un dossier en cochant la case « Membre TOP/COM PREMIUM » déclare être à jour lors de l'inscription ou s'engage à devenir « Membre TOP/COM PREMIUM » et recevra une facture de 480€ TTC.
Chaque inscription donne droit à l'entrée gratuite pour une personne aux défenses des dossiers des TOP/COM GRANDS PRIX Consumer et aux remises de prix, cocktails compris.

Article 8 : Annulation

Les règlements établis à l'ordre de AUDIENCE - TOP/COM (Références bancaires : IBAN : FR76 4378 9000 0112 3382 0200 196 Code BIC : SIFBFRP1XXX) devront accompagner la fiche d'inscription. Les annulations dans le mois qui précède la date limite de réception des fiches d'inscriptions seront prises en considération. A compter de cette date, le montant total de la participation sera dûe.

Article 9 : Acceptation

La participation aux TOP/COM GRANDS PRIX implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des TOP/COM GRANDS PRIX.